

Avis de constitution

SOCIETE « VITRINE AFRIQUE PLUS » en abrégé « V.A.P »

Siège Abidjan, Adjamé Williamsville 2 Près de la  
Pharmacie RAPHA, Lot 35, Ilot 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VITRINE AFRIQUE PLUS » en  
abrégé « V.A.P »

Objet : Communication, Journalisme, Edition,  
Multimédia, Conception de journaux d'entreprises -  
Rédaction et publication de livres – Conception de sites  
Web – Prestations en informatique – Evènementiel -  
Etudes – Formation – Consultance – Fournitures et  
matériels de bureau – Traduction et Interprétation –  
Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

- la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,  
se rapportant directement ou indirectement à l'objet  
social ou pouvant en faciliter l'extension ou le  
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé Williamsville 2 Près de la  
Pharmacie RAPHA, Lot 35, Ilot 06

Dirigeant(s) M COULIBALY ZOUMANA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13330 du 20/12/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78834/GTCA/RC/2024 du 20/12/2024

